



# AVIS PUBLIC

Est, par les présentes, donné par la soussignée, Caroline Fortin, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité.

## ADOPTION DU RÈGLEMENT FINAL NO. 153-2014

## MODIFIANT LE RÈGLEMENT CONCERNANT LE PLAN D'URBANISME NO. 125-2007

Il est proposé par Daniel Giroux et résolu à l'unanimité par les conseillers l'adoption du Règlement final no. 153-2014 – Modifiant le Règlement concernant le Plan d'urbanisme no. 125-2007.

Visant à permettre la réalisation d'une aire de services aux abords de la sortie 261 de l'autoroute Jean-Lesage, de séquencer le développement urbain et de modifier les limites du périmètre d'urbanisation.

Donné à Val-Alain le 17 juillet 2014.

Caroline Fortin, directrice générale

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

*Je, soussignée, directrice générale, certifie sous mon serment d'office avoir affiché le présent avis public le 17 juillet 2014 aux endroits ordinaires d'affichage dans la municipalité.*

*En foi de quoi, je donne ce certificat ce 17 juillet 2014.*

Signé : \_\_\_\_\_  
Caroline Fortin, directrice générale